



Conditions de Participation

Conditions de participation à l'Olympiade de Mathématiques (OM)

En participant à l'Olympiade de Mathématiques (OM), tu acceptes nos conditions de participation ainsi que notre politique de confidentialité.

Conditions de participation pour l'année 2022/2023. Tu peux participer à l'OM, si

- tu ne suis pas d'études de degré tertiaire de façon régulière,
- tu ne participes à aucune Olympiade de Mathématique étrangère dans l'année 2022/2023,
- tu t'es inscrit sur site des OM en donnant des informations qui reflètent la réalité,
- et tu satisfais l'une des conditions suivantes :
 - tu étudies dans une école (p. ex. collège, ECG, gymnase, lycée, cycle d'orientation,...) en Suisse ou au Liechtenstein ;
 - tu étudies dans une école suisse à l'étranger ;
 - tu fais une école de recrues, un service civil ou la protection civile ;
 - tu as obtenu une dérogation de notre part. Tu peux en faire la demande à l'adresse info@mathematical.olympiad.ch.

Divers. L'OM décline toute responsabilité en cas de sinistre lié à la participation à l'OM. Il est de la responsabilité des participant·e·s ou de leur responsables légaux·ales de contracter une assurance.